

DELIBERATION N° 2000/01-02 - CLASSE DE NEIGE À ALLEVARD : ECOLE PRIMAIRE PIERRE LOTI

Monsieur SQUILLACE, rapporteur, rappelle à l'Assemblée sa délibération du 13 Décembre 1999 acceptant l'organisation de 2 classes de neige à Allevard, pour l'école primaire Pierre Loti.

Il indique qu'il a été saisi depuis, d'une demande du Directeur de cette école en vue de modifier les dates du séjour, pour des raisons familiales.

Le séjour aurait donc lieu du 27 mars au 7 avril 2000, au lieu du 20 au 31 mars 2000. Les autres caractéristiques du dossier (durée et coût) restent inchangées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter cette modification.